

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

29 SEPTEMBRE 2005

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE À L'HÉPATITE C(1)

AMENDEMENT(S)

AMENDEMENT(S) DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION
PAR MME CHANTAL BERTOUILLE. ET CONSORTS

(1) Voir Doc. n°98 (2004-2005) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille	3
2	Amendement n°2 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille	3
3	Amendement n°3 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, Mme Chantal Bertouille et M. Paul Galand	3
4	Amendement n°4 déposé par Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille	3
5	Amendement n°5 déposé par Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille	3
6	Amendement n°6 déposé par Mme Chantal Bertouille et Mme Véronique Bidoul	3
7	Amendement n°7	4
8	Amendement n°8 déposé par Mme Chantal Bertouille, Mme Véronique Bidoul, Mme Nicole Docq, M. Marc Elsen et M. Paul Galand	4
9	Amendement n°9 déposé par Mme Chantal Bertouille et Mme Véronique Bidoul	4
10	Amendement n°10 déposé par M. Marc Elsen, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille	4

1 Amendement n°1 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille

Dans les considérants, ajouter la disposition suivante :

« Considérant que les professionnels de la santé (médecins généralistes, infirmiers, ...) sont des acteurs essentiels du dépistage, de la prévention et de la prise en charge de l'hépatite C. Que, dès lors, la maîtrise de la problématique doit être totale, »

Justification :

certaines études démontrent que les étudiants de l'enseignement médical et paramédical ont de faibles connaissances de l'infection par l'hépatite C. Il est important de veiller à ce que ce futur personnel médical et paramédical dispose de toutes les connaissances nécessaires pour lutter effectivement contre l'hépatite C.

2 Amendement n°2 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille

Dans les recommandations, ajouter après le 2°, un point supplémentaire :

« En sensibilisant les étudiants de l'enseignement médical et paramédical à la problématique de l'hépatite C et en améliorant leurs connaissances en la matière »

Justification

Certaines études démontrent que les étudiants de l'enseignement médical et paramédical ont de faibles connaissances de l'infection par l'hépatite C. Il est important de veiller à ce que ce futur personnel médical et paramédical dispose de toutes les connaissances nécessaires pour lutter effectivement contre l'hépatite C.

3 Amendement n°3 déposé par M. Paul-Olivier Delannois, Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, Mme Chantal Bertouille et M. Paul Galand

Ajouter dans les recommandations après le 2° un point supplémentaire :

« en encourageant, en partenariat avec les services de promotion de la santé à l'école, les ren-

contres informatives dans les écoles avec les associations qui s'occupent de la problématique de l'hépatite C. »

Justification

Il existe des associations qui ont pour mission d'informer le grand public sur la maladie et ses conséquences, sur les traitements et les recherches en médecine et sur les mesures de prévention. Il est dès lors intéressant de pouvoir disposer de leur expertise scientifique et pédagogique en la matière pour organiser régulièrement des sessions d'informations à l'encontre des élèves.

4 Amendement n°4 déposé par Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille

Dans les recommandations, ajouter au 4° :

« et ce dans le respect des compétences des niveaux de pouvoir concernés »

Justification

La recherche scientifique est tant une compétence de l'Etat fédéral que des entités fédérées.

5 Amendement n°5 déposé par Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille

Dans les recommandations, ajouter au 5° :

« et ce dans le respect des compétences des niveaux de pouvoir concernés. »

Justification

Le soutien et l'aide relèvent de la compétence des Régions, l'information étant de la compétence des Communautés.

6 Amendement n°6 déposé par Mme Chantal Bertouille et Mme Véronique Bidoul

Dans la recommandation, le terme « nationale » du point 1 est remplacé par le terme mondiale. Le point 1 est par ailleurs complété par la phrase suivante « ; en promouvant notamment l'organisation de la journée nationale contre l'hépatite C le même jour ».

Justification

Il existe déjà une journée mondiale de lutte contre l'hépatite C. La journée nationale devrait se dérouler le même jour et être soutenue au niveau de la Communauté française.

7 Amendement n°7

déposé par Mme Chantal Bertouille et Mme Véronique Bidoul

Dans la recommandation, au point 2, il est rajouté « ; par le biais notamment des associations reconnues ».

Justification

De nombreuses associations existent déjà, celles-ci ont acquis une expérience importante en matière d'information, de sensibilisation et de prévention tant au niveau des professionnels de la santé, que des groupes à risque ou encore du grand public.

8 Amendement n°8 déposé par Mme Chantal Bertouille, Mme Véronique Bidoul, Mme Nicole Docq, M. Marc Elsen et M. Paul Galand

Dans la recommandation, au point 5, il est rajouté « ; par le biais notamment des associations reconnues ».

Justification

De nombreuses associations existent déjà, celles-ci ont acquis une expérience importante en matière de soutien, d'aide et d'information en faveur des personnes souffrant de l'hépatite C et de leur famille.

9 Amendement n°9 déposé par Mme Chantal Bertouille et Mme Véronique Bidoul

Dans la recommandation, au point 3, il est rajouté « ; notamment en promouvant auprès des Ministres fédéraux en charge de ces matières la conclusion d'une convention INAMI relative à l'hépatite C, l'amélioration des conditions d'accès des patients victimes de l'hépatite C aux assurances et aux prêts en leur garantissant les mêmes conditions d'accès que les autres citoyens ou encore l'indemnisation des victimes de l'hépatite C par transfusion sanguine. »

Justification

Il est important que l'hépatite C soit abordée dans ses différents aspects à tous les niveaux.

10 Amendement n°10 déposé par M. Marc Elsen, M. Paul-Olivier Delannois, M. Paul Galand et Mme Chantal Bertouille

Dans le paragraphe introductif aux recommandations, modifier l'intitulé comme suit :

« Le Parlement de la Communauté française invite le Gouvernement de la Communauté française à renforcer la lutte contre l'hépatite C : »

Justification

Il faut prendre en compte les actions déjà réalisées en la matière.